



Numéro  
02-2018

Nombre de  
Membres  
En Exercice :  
16

Nombre de  
Membres  
Présents :  
10

Nombre de  
Membres  
Votants :  
10

Date de la  
convocation  
15 mars 2018

## SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 22 mars 2018**

**OBJET : Pôle d'Echange Multimodal – protocole d'intention**

L'an Deux Mille dix-huit, le jeudi vingt-deux mars à onze heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

**Etaients PRESENTS** : Gérard LARRAT, Jean François DE MIAILHE DE SAINT MARTIN, Max KOENIG, Christian RAYNAUD, Magali ARNAUD, Sébastien PLA, Christine PUJOL, Chloé DANILLON, Hervé BARO, Tamara Rivel

**EXCUSES** : Isabelle CHESA, Any BARTHES, Eric MENASSI, (suppléé par M. KOENIG), Didier CODORNIUO, Patric ROUX, Jean-Noël LLOZE,

**Secrétariat de séance** : Jean François De MIAILHE DE SAINT MARTIN

IL est proposé aux membres de l'Assemblée Délibérante la signature du protocole d'intention PEM entre Carcassonne Agglomération et différents partenaires dont le Syndicat Mixte pour formaliser un partenariat dans les différentes étapes d'élaboration du PEM. Le présent protocole n'a pas pour finalités d'organiser les modalités de répartition financière et de mise en œuvre comptable et budgétaire du projet. Ces points seront traités par des conventions spécifiques de financement à conclure entre les partenaires et Maitres d'Ouvrages concernés préalablement à leur engagement.

Ce document décrit les différentes étapes de mise en œuvre du projet du lancement des études en 2018 à la mise en œuvre opérationnelle du projet. Il décrit le suivi et le pilotage du projet et les missions afférentes à chaque assemblée.

Le présent protocole a été distribué en Assemblée et joint à la présente délibération.

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir autoriser le Président à signer le protocole d'intention PEM entre Carcassonne Agglo, les différents partenaires et le Syndicat Mixte du Grand Site Cité de Carcassonne.

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,

- Adopte à l'unanimité la proposition ci-dessus énoncée
- Autoriser le Président à signer le protocole d'intention PEM.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président

Publication par affichage le :  
Le Président

